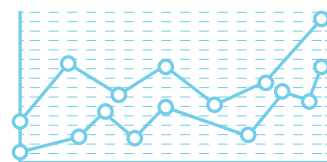


# CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT BASÉ SUR L'ADÉQUATION BESOINS/RESSOURCES



ÉVALUATION DE LA  
MISE EN ŒUVRE

**DU S.A.R.**

Schéma d'Aménagement Régional

 agorah  
AGENCE D'URBANISME  
À LA RÉUNION



## Ce que dit le SAR 2011

Le SAR de 2011 prend en compte le questionnement sur l'adéquation besoins/ressources. Ce questionnement s'articule préférentiellement autour de deux sous-orientations que sont la préservation de la ressource en eau et la préservation de la ressource en matériaux.

Au-delà des orientations qui sont présentes dans le SAR, et au-delà même des 4 grands objectifs du schéma, cette question de la préservation des ressources a été identifiée comme étant l'un des grands enjeux environnementaux du schéma.

La question d'un « équilibre des ressources à préserver » est donc mise en avant tant dans les orientations du SAR que dans ses enjeux environnementaux. Sur ces questions, le SAR s'appuie par ailleurs de façon importante sur deux documents qui sont présents sur le territoire :

- + Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), qui fixe les grandes orientations en matière de ressources en eau à La Réunion.
- + Le Schéma Départemental des Carrières (SDC), qui a servi de base pour la constitution des espaces carrières définis dans le SAR.

Cette fiche fait partie d'une série de 7 fiches de synthèse. Chaque fiche est associée à un rapport thématique complet dans lequel figurent les sources de données et les analyses détaillées. L'AGORAH remercie tous les partenaires ayant contribué à la production de ces documents.

## Ce qu'il faut retenir...

### EAU

La qualité des cours d'eau et des eaux souterraines reste de manière globale bonne à l'échelle de l'île. A ce bilan plutôt positif s'oppose l'un des objectifs, qui était l'atteinte du bon état de l'ensemble des masses d'eau de l'île en 2015. Des objectifs repoussés à l'horizon 2021 et 2027, selon les données recueillies lors de l'état des lieux réalisé entre 2011 et 2013 et de l'inertie des milieux.

La lutte contre les pollutions chroniques – notamment liées aux systèmes d'assainissement non conformes, une lutte identifiée dans le SAR – a permis une progression des abonnés au service d'assainissement collectif, et ce du fait de l'amélioration des réseaux, mais aussi de par la modernisation et la construction de nouvelles stations d'épuration sur le territoire.

Les prélèvements d'eau permettent de répondre à l'ensemble des besoins sur le territoire et ce malgré une hétérogénéité forte de la ressource. L'adduction en eau potable (AEP) représente, en terme d'utilisation, les volumes d'eau les plus importants, devant les besoins pour l'irrigation et l'industrie. Ces volumes présentent une certaine stabilité temporelle, mais peuvent connaître des fluctuations interannuelles corrélées aux conditions météorologiques, ainsi qu'à l'état des réseaux d'eau, notamment AEP. Cet état est principalement suivi par le biais des rendements du réseau AEP, qui évolue de manière positive.

La sécurisation des réseaux est indispensable pour lutter contre les hétérogénéités spatiales de la ressource en eau. Ce processus de sécurisation se traduit par une interconnexion des réseaux. Les premiers grands travaux ont permis la connexion des deux réseaux principaux du sud de l'île (Bras de la Plaine et Bras de Cilaos). Des projets sont également en cours, afin de connecter les réseaux de l'Ouest et du Sud, ainsi que ce du Nord et de l'Est. Pour les zones les plus isolées, des retenues collinaires de grande dimension ont pu être implantés sur les régions de la Plaine des Cafres et de Dos d'Ane, comme prescrit dans le SAR.

### MATERIAUX

Les espaces carrières identifiés au SAR sont protégés par les documents d'urbanisme locaux seulement à hauteur de 40% en moyenne. Mais la tendance observée en la matière semble positive puisque ce taux, qui n'était que de 35% (en moyenne) dans les communes n'ayant pas révisé leur POS ou PLU depuis l'approbation du SAR, monte à 60% (en moyenne) pour les communes ayant procédé à cette révision depuis 2011.

Les espaces carrières identifiés dans le SAR semblent peu impactés par le phénomène d'urbanisation et ce au regard de l'analyse du tissu urbain et des permis de construire. Il peut néanmoins comprendre une part d'habitat illégal difficilement mesurable. La majeure partie de cette occupation semble liée à la construction de locaux rattachés aux activités directement inhérentes à l'exploitation de matériaux.

L'ouest et le Sud de l'île concentrent la majorité des sites d'extraction, et les communes du Port et de Saint-Pierre regroupent à elles seules les trois quarts des carrières exploitées en 2016.

Les sites d'extraction illégaux semblent se multiplier sur le territoire et leur impact n'est actuellement pas mesurable. Mais ils pourraient avoir contribué à combler une partie des besoins estimés sur le territoire, et pourraient également avoir eu un impact sur la préservation d'autres types d'espaces que le SAR avait vocation à protéger (en particulier les espaces naturels et agricoles).

Le SDC a vocation à être révisé en 2020, et le territoire ne dispose pas actuellement de SRC (Schéma Régional des Carrières) qui devra être réalisé et adopté avant 2025.



# PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

## EAU



**70% STATIONS D'EAU SOUTERRAINE**

dont la qualité de l'eau est bonne à très bonne en 2015



**85% STATIONS EN COURS D'EAU**

dont la qualité de l'eau est bonne à très bonne en 2015

soit  
**+ 115%**  
depuis 2008

**3,01 €**

**PRIX MOYEN DU MÈTRE CUBE D'EAU**

en 2016 pour les services d'eau et d'assainissement,

**16 STEP**

pour une capacité épuratoire de 676 000 Equivalents Habitant, en 2017 (+407 000 EH depuis 2009)



**199,72 Millions de m<sup>3</sup> D'EAU PRÉLEVÉS**

dans le milieu naturel, en 2015

**50%**

**DES ABONNÉS RACCORDÉS OU RACCORDABLES**

à un réseau d'assainissement collectif en 2015

**140 024 377 m<sup>3</sup>**

[-1,8% depuis 2011] prélevés en 2015

**85 757 081 m<sup>3</sup>**

facturés [+5,9% depuis 2011]



**21 stations DE POTABILISATION** en 2016



**15 800 ha DE SURFACE IRRIGUÉE** en 2017

## MATÉRIAUX



soit  
**+ 48%**  
depuis 2010

**4,6 millions DE TONNES**

production totale annuelle déclarée en 2016 (10,3 Mt autorisée)



soit  
**51,5%**  
des besoins estimés

**26,9 millions DE TONNES**

production effective entre 2010 et 2016



**16**

**CARRIÈRES EN EXPLOITATION**

sur 17 autorisées en 2016 (dont 14 ont une date d'autorisation postérieure à 2013)



soit  
**+ 29%**  
depuis 2011

**40%**

**DES ESPACES CARRIÈRES PROTÉGÉS**

dans les PLU en 2016

soit  
**+ 40%**

**17,9 ha**

**DE SURFACE CARRIÈRE PERDUE AU PROFIT DE L'URBANISATION**

entre 2011 et 2016

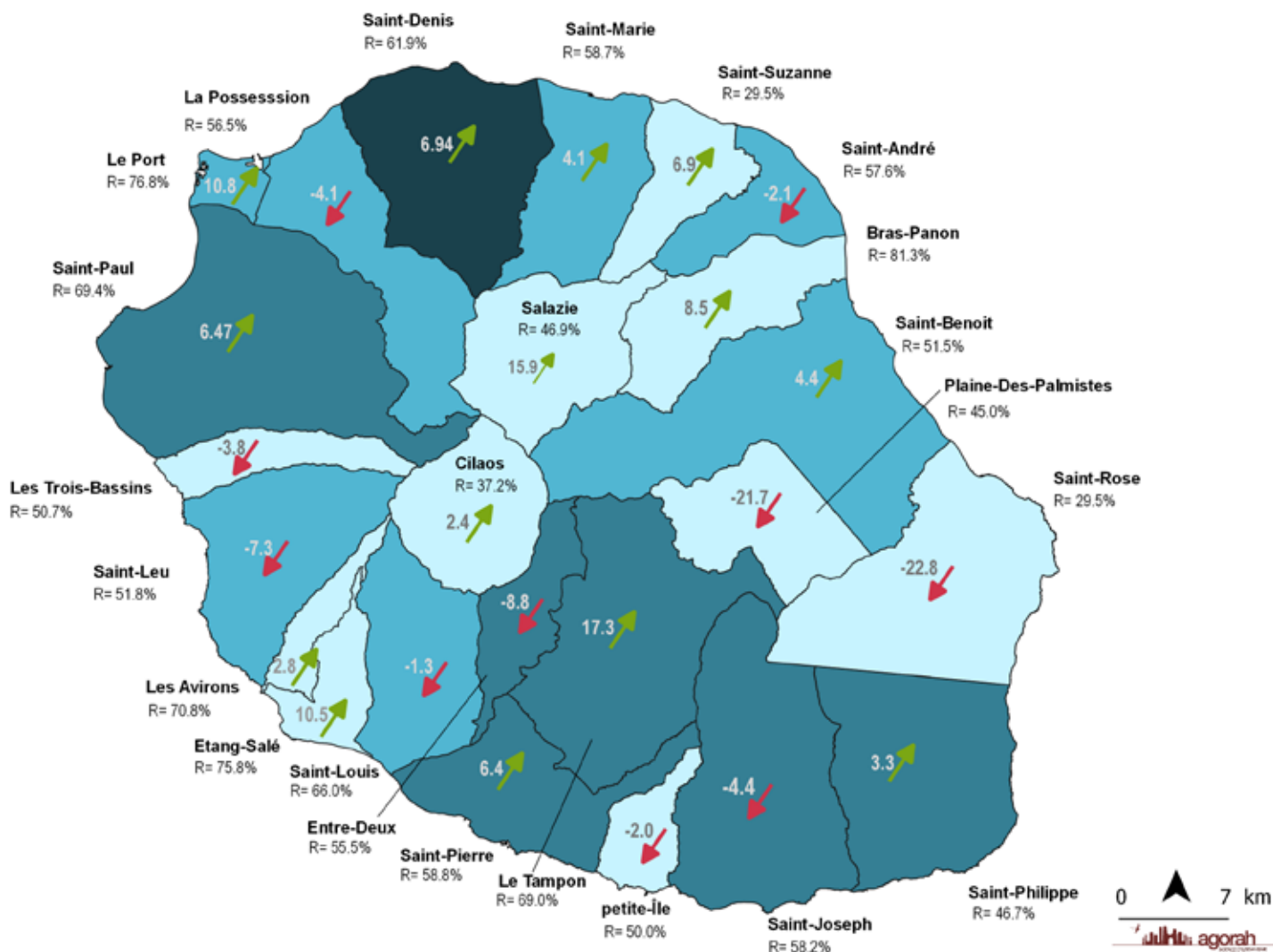
**3/4 des carrières**

exploitées sont implantées sur les communes du Port et de Saint-Pierre



# VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION EN 2015

en comparaison au rendement



R= 51.8% Rendement 2015

2.4 ↑ Différence entre 2010-2015

### Volume en (m3)

- 0 - 5 000 000 m3
- 5 000 000 - 15 000 000 m3
- 15 000 000 - 20 000 000 m3
- > 20 000 000 m3



#RÉGIONRÉUNION

Direction de publication : AGORAH

Conception : AGORAH

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Photographie : Joël MARTIN

© 2018

agorah

agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91092  
97404 Saint-Denis CEDEX

0262 213 500

www.agorah.com

